Le Perray Infos

en-Yvelines

Porte de la forêt

www.leperray.fr

JUILLET-AOÛT 2020

Bel été au Perray

Rendez-vous les 13 et 14 juillet

> Page 20

SOMMAIRE

> Pages 4-7
VIE MUNICIPALE
- Conseil municipal du 19 juin
- La reprise du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)
- Fête de la musique
- ISO 500001
- Résulats des élections municipales
- Opération Tranquillité Absence

> Pages 8-9
DOSSIER TRAVAUX
- Complexe sportif Grande Rue Verte
- Abri-vélo espace de la Mare au Loup
- Écoles, crèche
- Église
- Espace Jeunes - AJP
- Salle des sports
- Voirie
- Espaces verts

> Page 10
33 RUE DE CHARTRES
- Réouverture des jardins !

> Pages 11-13
VIE ÉCONOMIQUE
- Sederma
- Cabinet Agenda Atouts Diagnostics
- K Beauty
- Le restaurant N°28 vient chez vous !

> Page 14
CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT
- Chenilles processionnaires
- Déchets ménagers
- Labélisation Terre Saine

> Page 15
CADRE DE VIE / SOCIAL
- Plan canicule
- Yvelines Étudiants Seniors

> Pages 16-17
ENFANCE/SCOLAIRE
- Remise des prix au CM2
- Inscription aux prestations extrascolaires
- Rentrée scolaire
- Guide de la rentrée
- Fournitures scolaires

> Pages 18-19
JEUNESSE
- Soutien scolaire pour les collégiens
- Ateliers de métacognition
- Repérage à vélo
- Travaux de réhabilitation des locaux de l'AJP
- Programme Vacances AJP

> Page 20
À VENIR
- Ticket piscine
- Ciné-drive
- Forum des associations
- festivités du 13 et 14 juillet

> Page 21
MÉDIATHÈQUE
- Sélections pour l'été...
- Informations pratiques

> Page 22
HISTOIRE
- Il y a 150 ans, l'armée prussienne occupait Le Perray...

> Page 23
ZOOM SUR
- La fibre optique arrive au Perray-en-Yvelines !

> Page 28
JEUX

État civil

Bienvenue à...

¶ ANTHOINE Lyana, Julie, Anaïs le 28 mars 2020
¶ ROUÉ Hugo, Guillaume le 3 avril 2020
¶ TAING FERENCZI Trevis, Emmanuel le 3 avril 2020
¶ MAZEAU Letty, Nathalie, Christine le 6 avril 2020
¶ DURAND Ayaz, Julien le 3 mai 2020
¶ MONTÉGU Léana, Céline, Rose, Milka le 9 mai 2020
¶ OULLAI Sonia, Léa le 15 mai 2020
¶ ELOY Jacquelin, François, Alain, Maxime le 19 mai 2020
¶ CISSOKHO Mayrone, Oumar le 20 mai 2020
¶ POITEVIN Maël, Daniel, Michel le 25 mai 2020
¶ MALBEC Hugo, Denis, Damien, Jacques le 29 mai 2020
¶ LEON Margaux, Muriel le 30 mai 2020

Oui !

Mariage
¶ BONA Eric, Lucien et LAVILLUNIÈRE Nadia, Jacqueline, Dominique le 30 mai 2020
¶ PESCHARD Jean-Michel, Yves et CHALABI Karine le 20 mai 2020

PACS
¶ FIGUEIREDO PAULO Fernando et DA SILVA DE MATOS Ana le 30 avril 2020
¶ DE ALMEIDA Ludovic et BATISTA Marina le 4 mai 2020

Ils nous ont quittés

¶ SABAROTS Jean, François le 24 mars 2020
¶ DUBOIS Christian, Raoul le 4 avril 2020
¶ LE ROUX veuve ROZEC Marie, Thérèse le 5 avril 2020
¶ ROBIN Isabelle, Célestine, Thérèse le 10 avril 2020
¶ ROQUES Lucien, Jean le 12 avril 2020

ÉDITORIAL

Chères Perrotines, Chers Perrotins,

Le 28 juin 2020, vous avez décidé d'accorder votre confiance à notre équipe en nous portant en tête de vos suffrages et nous vous en remercions. C'est un véritable honneur de devenir votre maire et je peux vous assurer que je serai le maire de tous les Perrotins.

Je serai un maire engagé, disponible et proche de vous. Je souhaite vous accompagner dans vos moments de vie et prendrai plaisir à vous recevoir, vous écouter, partager vos joies comme vos célébrations de mariage. Je serai également votre point d'appui pour faciliter votre vie et régler vos problèmes du quotidien.

Comme depuis de nombreux mois, notre équipe garde la même énergie et la même motivation pour tenir notre engagement premier, celui d'améliorer votre cadre de vie. Tant de travail nous attend pour ces 6 prochaines années qui s'annoncent intenses mais tellement prometteuses, pour faire du Perray-en-Yvelines, une ville plus verte, plus dynamique, plus solidaire, qui en fait plus pour tous les âges, à votre écoute et efficace.

Dès maintenant, avec toute mon équipe municipale, nous nous sommes mis au travail pour mettre en action notre programme. Ainsi, dès le 13 juillet, notre centre-ville accueillera le 1er « Marché nocturne local de l'Artisanat et de la Gastronomie », un évènement convivial pour redonner vie à notre esprit village, dans le strict respect des consignes sanitaires (voir page 20).
Le 14 juillet, nous renouerons avec notre histoire et notre devoir de mémoire, en instaurant une cérémonie commémorative.
Nous sommes également à pied d'œuvre pour préparer la rentrée scolaire qui sera accompagnée de la mise en place du soutien scolaire en ligne gratuit pour tous les jeunes Perrotins, afin de favoriser la réussite scolaire de tous.
Au moment où notre pays affronte cette crise sanitaire et économique, nous continuerons de nous tenir à vos côtés ainsi qu'aux côtés des entreprises et commerçants pour préserver nos emplois et la vitalité économique de notre commune.
Nous vous souhaitons de bonnes vacances, pour ceux qui auront l'occasion d'en prendre, et un été heureux fait de moments de joie partagés avec vos proches.

Prenez soin de vous.
Bien fidèlement,

Geoffroy Bax de Keating
Maire du Perray-en-Yvelines

Le Perray Infos

Directeur de la publication: **Geoffroy BAX DE KEATING**
Comité de rédaction: **Amélie FILLAUDEAU**, **Caroline BERTHE.**
Impression, conception, réalisation: **Café Noir**. Distribution: **Créatif Diffusion**
Crédit photos: service Communication, associations Perrotines, Café Noir.
Service Communication: 01 30 46 31 15 E-mail: service.communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail: ***publications@leperray.fr***

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ».
Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises.
Nous vous remercions de nous en informer au ***01 30 46 31 24***
ou ***publications@leperray.fr***
Nous vous rappelons que « Le Perray Infos »
se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie
ainsi qu'à celui de la médiathèque
et ***en téléchargement dès le 1er du mois de sortie sur www.leperray.fr***

IMPRIM'VERT® Papier Cocoon 100 % recyclé.

La Mairie vous renseigne...
- 01 30 46 31 24

... et vous donne rendez-vous sur
www.leperray.fr VilleduPerrayenYvelines

VIE MUNICIPALE

L'intégralité des délibérations de ce conseil est affichée à l'entrée de la salle des mariages et consultable sur le site de la Mairie.
Ont fait entre autres l'objet des débats :

Conseil municipal du 4 juillet 2020

Affaires Générales

Installation du Conseil Municipal

Madame Paulette DESCHAMPS prend la présidence de l'assemblée et procède à l'appel nominal des membres du Conseil, dénombre les conseillers et constate que la condition de quorum est remplie. Le conseil municipal désigne deux assesseurs, Monsieur CHAIGNON et Madame BOURABA pour la tenue du bureau de vote. Monsieur DESERT est désigné secrétaire de séance. Le conseil municipal est ensuite invité à procéder à l'élection du maire.

Élection du Maire

Considérant les résultats des élections municipales en date du 28/06/2020, 2ème tour du scrutin, Madame Paulette DESCHAMPS, a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29 - Majorité absolue : 15
Ont obtenu :
• Candidat 1 :
Monsieur BAX DE KEATING Geoffroy
22 voix
• Candidat 2 :
Madame DESCHAMPS Paulette
6 voix
• Candidat 3 :
Madame LAZRAK Dounia
1 voix
Monsieur BAX DE KEATING Geoffroy, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire du Perray en Yvelines au premier tour du scrutin .

Détermination du nombre d'adjoints

Le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints appelés à siéger. Considérant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal, Monsieur le Maire indique que 8 postes d'adjoints peuvent être créés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la création de 8 postes d'adjoints, et précise que l'entrée en fonction de ces derniers interviendra dès leur élection.
> VOTE : délibération adoptée à l'unanimité.

Élection des adjoints

Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Tous les candidats des trois listes font acte de candidature.
Suffrages exprimés : 29
• La liste «TOUS PERROTINS » a obtenu : 23 voix
• La liste « LE PERRAY Notre Commune... TOUS EN ACTION » a obtenu :
5 voix
• La liste « ENSEMBLE POUR LE PERRAY » a obtenu :
1 voix
Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la désignation aux postes d'adjoints de :
• Monsieur Damien PONT, 1er adjoint
• Madame Chantal LAHITTE, 2è adjoint,
• Monsieur Frédéric PAQUET, 3è adjoint
• Madame Marie-France GROSSE, 4è adjoint
• Monsieur Jean-Louis BARON, 5è adjoint
• Madame Laurence GALLET, 6è adjoint
• Monsieur Pierre BONDON, 7è adjoint,
• Madame Isabelle LE MINDU, 8è adjoint
> VOTE : délibération adoptée à l'unanimité.

Charte de l'élu local

Lecture est faite de la charte de l'élu local par Monsieur le Maire.

Délégation au Maire

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration municipale, à donner au Maire l'ensemble des délégations (ou certaines des délégations) prévues par l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Le Conseil Municipal décide de donner délégation au Maire pour les articles listés en séance et dans les conditions précisées (voir procès-verbal complet).
> VOTE : Délibération adoptée à la majorité : 6 abstentions (Me P. DESCHAMPS, M. J.C. VIN, Me D. IKHELF, M. B. COUJANDASSAMY, Me M. RANGER, M D. MERCIER)

Délégation au Maire – Négociation et suivi des contrats d'emprunts

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de donner délégation au Maire pour les articles listés en séance et dans les conditions précisées (voir procès-verbal complet).
> VOTE : Délibération adoptée à la majorité : 6 abstentions (Me P. DESCHAMPS, M. J.C. VIN, Me D. IKHELF, M. B. COUJANDASSAMY, Me M. RANGER, M D. MERCIER)

La reprise du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

À cause de la crise sanitaire du Covid 19 le mandat de deux ans du CMJ a été amputé d'un trimestre avec pour conséquence trois projets en cours ou en attente :

• l'aide en faveur des animaux, bien avancé avec un travail des jeunes auprès d'une ferme qui accueille des animaux abandonnés

• la givebox : fabrication de boîtes destinées à récupérer des objets dont nous n'avons plus l'utilité mais encore en état de marche, pour limiter le gaspillage

• la deuxième session d'un tournoi de jeux vidéo, la première session ayant eu un beau succès auprès des jeunes

Lors du dernier Conseil Municipal du 4 juin, pour permettre aux jeunes élus de mener à bien ces projets, **les Conseillers Municipaux ont décidé de prolonger d'un an le mandat du CMJ**.
L'élection d'un nouveau CMJ aurait dû avoir lieu en octobre 2020.

Le 17 juin les jeunes conseillers et leurs animateurs se sont réunis pour discuter de cette opportunité.
Aucune décision ne devait être prise lors de cette réunion, les animateurs ont écouté les jeunes et leur ont laissé le temps des vacances d'été pour y réfléchir, avec leurs parents.
Il a bien été précisé dès le départ qu'il n'y aurait aucune obligation, que chacun serait libre de continuer ou non.

Globalement les jeunes élus ont manifesté une envie commune de continuer un an de plus pour mener à bien les projets pour lesquels ils s'étaient engagés.
Par contre les animateurs ont pu noter un discours différent entre les plus jeunes, 6ème et 5ème, et les plus âgés actuellement en classe de 4ème.
Pour ces derniers l'échéance du brevet à la fin de l'année 2021 posait le problème de leur présence aux réunions du CMJ et leurs disponibilités.

La 3ème, dernière année avant le lycée, implique plus de devoirs, nécessaire rattrapage des cours manqués au dernier trimestre de l'année scolaire 2020, cours finissant plus tard le soir, révisions pour le brevet.
Ces jeunes ont clairement indiqué qu'ils donneraient la priorité à leur année scolaire.

Les animateurs leur ont assuré qu'il n'y aurait pas plus d'une réunion par mois, que les réunions se feraient avec ceux qui pourraient être présents et que les autres ne seraient pas tenus à l'écart des décisions à prendre.

Le mandat actuel du CMJ sera donc prolongé jusqu'en octobre 2021.

VIE MUNICIPALE

FÊTE MUSIQUE

Retour sur la Fête de la Musique

Cette année, au vu des consignes sanitaires toujours en vigueur, la Fête de la Musique s'est faite à distance !

Associations et particuliers qui le souhaitaient nous ont fait parvenir leur prestation enregistrée ou même filmée, l'ensemble a ensuite été diffusé par la Radio Locale RVE, le 21 juin dernier, et retransmis pour l'occasion via la sono de la ville.
Une vidéo spéciale a également été diffusée sur la page Facebook de la commune (VilleduPerrayenYvelines), la vidéo est toujours disponible.
Un grand merci à : *Fargu'Swing, l'Orchestre du CHAT, l'Orchestre sans nom, Alexia, l'atelier Batucada, Jean-Baptiste, Liana, Mosaïque, Revolve, la Société Musicale du Perray.*

ISO 50001, des résultats au vert !

La Municipalité poursuit ses actions en faveur d'une transition écologique durable.

La commune du Perray est certifiée ISO 50001 depuis avril 2018 sur l'ensemble de son patrimoine bâtiments et éclairage public.
Résultats à période comparable janvier-mai 2019 et janvier-mai 2020 :

Éclairage public : - 6%
Électricité Tarif Bleu : - 10%
Électricité tarifs vert et jaune : - 7%

ISO 50001 c'est quoi ?

C'est un système de management de l'énergie qui vise à réduire la consommation d'énergie. Par quels moyens ?

Quelques exemples :
• Pose de capteurs
• Nouvelles constructions (bâtiments à énergie positive)
• Changement de technologies
• Production d'énergie

Vous souhaitez vous aussi faire des économies d'énergie ? Un guide des écogestes est à votre disposition sur le site de la ville : leperray.fr
Des questions ? energie@leperray.fr

Élections municipales :
Résultats du second tour du 28 juin 2020 :

- Taux de participation : 48,7%

Résultats des votes:

- Tous Perrotins : 46,82%

- Le Perray Notre Commune... Tous en action : 44,51%

- Ensemble pour le Perray : 8,67%

L'élection du Maire et des ajoints a eu lieu, en Conseil Municipal, le samedi 4 juillet. le procès-verbal sera affiché à l'entrée de la salle des mariages et consultable sur le site de la Mairie.

Opération Tranquillité Absence (OTA)

En vacances en juillet ou en août ? Pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Absence, service proposé gratuitement aux habitants de la commune.

Sur demande, lors de vos périodes d'absence, la police effectue des rondes et vérifie chaque jour, à des horaires différents, le domicile des personnes inscrites à ce dispositif. Si le portail n'est pas fermé à clé, l'officier entre dans le jardin et fait le tour du logement vérifiant que portes et fenêtres sont bien fermées.

Les heures de passage sont enregistrées dans un fichier, et un avis de passage est laissé tous les 2 jours dans les boîtes aux lettres.

Pour vous inscrire rien de plus facile : il suffit de remplir le formulaire disponible à l'accueil ou sur le site de la ville : leperray.fr/securite

Cette demande sera transmise au commissariat de Rambouillet et votre maison sera surveillée par la Police Municipale et la Police Nationale.

DOSSIER TRAVAUX

Complexe sportif Grande rue verte

Durant l'année qui a suivi la réception du gymnase (année de parfait achèvement) des reprises ont été nécessaires au niveau du bâtiment (réglages divers, légères fuites de toiture, garde-corps en couverture, raccordement du photovoltaïque) ...
Des travaux complémentaires ont également été réalisés :
- Réfection du chemin d'accès aux différents terrains,
- Réglage de l'arrosage automatique.

La sécurisation du site est en cours avec déjà la pose de 2 bornes escamotables à l'entrée de celui-ci et l'installation prévue des caméras de vidéo protection.

Extension des vestiaires foot
Cette extension est destinée à remplacer les 2 Algeco existants (l'un vétuste, servant de club house à l'association depuis de nombreuses années, l'autre plus récent servant au rangement du matériel).

Le but à terme est de donner au complexe un aspect plus harmonieux, et de bénéficier d'un **parvis accueillant, et d'une aire de stationnement conséquente (environ 50 places). Le démarrage** du chantier est prévu mi-juillet.

Extension des vestiares du foot.

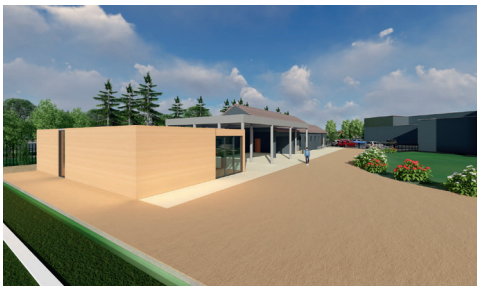

Projet d'aménagement de l'aire de stationnement.
Images non contractuelles

Abri-vélo espace de la Mare au Loup

Après une période de chantier à l'arrêt, considéré comme abandonné par l'entreprise, et malgré la pose des portes, **la reprise des travaux est aujourd'hui prévue pour le 15 septembre au plus tard**, conformément aux informations fournies par l'entreprise. Reste aujourd'hui à poser le bardage métallique extérieur et les tôles de finition, les rives en couverture / le raccordement des panneaux photovoltaïques, la pose des racks à vélos et l'installation électrique avec la gestion des portes.

Écoles

Dans le cadre d'un éventuel plan canicule, **les 3 écoles ont été équipées de films athermiques sur les vitrages**. L'installation de brumisateurs et stores prévus au budget 2020 a dû être reportée, suite aux dépenses engagées dans le cadre de la crise du Covid-19.

Crèche

Dans le cadre de la sécurisation du site, la pose d'une clôture périphérique avec interphone et gâche électrique au niveau du portail est prévue dans le courant du mois de juillet. L'installation de caméras de vidéo protection est également prévue. Les travaux destinés à traiter les fissures observées en façade (dues à des tassements différentiels) sont terminés.

Église

Les **travaux d'enduits et de peinture intérieurs** ont été finalisés dans le courant du premier trimestre 2020.

La Poste

Le chantier, interrompu durant la période de confinement, a pu reprendre courant mai. Les travaux d'étanchéité sont terminés. Le ravalement est toujours en cours. Les finitions (menuiseries) doivent commencer début juillet. La fin des travaux est prévue courant septembre.

Travaux d'étanchéité et remplacement des skydoms.

Espace Jeunes - AJP

Outre la reprise d'étanchéité en couverture par le remplacement des fixations et réfection des descentes et gouttières, **des travaux d'aménagement du bâtiment de l'Espace Jeunes ont été réalisés**. Les plafonds existants ont été déposés pour permettre l'installation de faux plafonds. La mise aux normes de l'installation électrique a également été revue. Des peintures ont été réalisées ainsi que l'installation d'un nouveau revêtement de sol. Enfin, des cloisons vitrées ont été aménagées en vue de la création de 2 bureaux.

Salle des sports

Les travaux d'étanchéité au niveau de la toiture ont été réalisés en mai / juin. Les fuites sont aujourd'hui résorbées.

Voirie

Le marquage au sol a été rafraîchi sur l'ensemble de la commune (centre-ville / gare / rue de Paris / rue de Chartres / Séquoias etc.). Par ailleurs, l'installation d'éclairage de type Led au niveau des passages piétons s'est poursuivie. 10 nouveaux passages en seront équipés dans les prochaines semaines.

Espaces verts

Un important travail d'élagage et d'abattage des arbres dangereux a été réalisé courant juin sur l'ensemble de la commune (Cœur Perray, parking du Planit, parc de la RPA, 33 rue de Chartres et Parc municipal). Outre le rattrapage, dû au confinement, des tontes au sein des espaces publics, de nombreuses plantations ont également été semées dans le courant du mois de juin (plantes vivaces, bisannuelles et annuelles). La rue de Chartres a également été aménagée sur le même modèle que la rue de Paris (massifs).

33 RUE DE CHARTRES

Le 33 rue de Chartres a rouvert ses jardins !

Une reprise progressive des ateliers Cycles & Recycle

Depuis la reprise des répar'vélos de Cycles & Recycle fin mai dernier, les extérieurs du 33 ont repris vie pour le plus grand plaisir des Perrotins. Les gestes barrières ont su être respectés par l'ensemble des participants, à l'aide d'un protocole conçu par l'association et soumis pour avis à la Municipalité. Le 33 a su conserver, dans le cadre de cette reprise un peu particulière, toute sa convivialité en favorisant les échanges entre les nombreux visiteurs. En effet, déjà une centaine de participants a répondu présents sur les 3 premiers répar'vélos depuis la réouverture. Grâce au savoir-faire et compétences en réparation des bénévoles, la population a pu se remettre en selle et pour certains, redonner une seconde vie à leurs vélos. Une belle occasion de sauver de la déchetterie des bicyclettes hors d'usage !

Moyen de transport individuel et économique, la place du vélo ne cesse de s'affirmer et apparaît comme solution évidente au respect des gestes barrières. La Municipalité et Cycles & Recycle vous réserveront à la rentrée, de nombreuses initiatives et rencontres encourageant la pratique du vélo au Perray.

Un vélo abîmé ou hors d'usage ?

Apportez-le à Cycles & Recycles, plutôt qu'à la déchetterie ! Contactez l'association par mail : contact@cyclesetrecycle.fr ou téléphone : 06.49.98.36.51.

Sederma

Un leader mondial de l'industrie cosmétique double la surface de son site au Perray en Yvelines

Saviez-vous qu'un des leaders mondiaux dans le domaine du principe actif cosmétique, ayant pour clients tous les grands noms de la cosmétique, est installé au Perray en Yvelines ? Située dans la zone industrielle du chemin vert, Sederma conçoit et produit un large éventail d'ingrédients cosmétiques actifs pour la peau et les produits de soins capillaires qui sont vendus à l'échelle internationale à tous les principaux fabricants de cosmétiques.
Membre du groupe britannique Croda depuis 1997, Sederma concentre, sur son unique site toutes les activités relatives à la création d'un ingrédient actif, de la R&D jusqu'à la production en passant par les fonctions administratives, commerciales, réglementaires, marketing, ... D'ailleurs le site est récemment passé de 7500 à 11000 m^2 pour faire face à l'accroissement de son activité.

Grâce à une équipe de chercheurs compétents, responsables du dynamisme du laboratoire R&D, Sederma est considérée comme une des entreprises les plus innovantes de l'industrie cosmétique. Son savoir-faire repose sur la maîtrise de la biotechnologie, de la synthèse moléculaire, de l'extraction végétale et de la culture cellulaire végétale. Sederma dispose également d'installations à la pointe de la technologie, qui lui permettent d'associer développement durable, sécurité et éthique à l'innovation et à la qualité. Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue de la qualité et du service, Sederma a reçu les certifications suivantes : ISO 14001, ISO 45001, ISO 9001, AEO, Bonnes Pratiques de Fabrications des Ingrédients Cosmétiques EFfCI, RSPO et Halal.

Chez Sederma, tous les employés sont activement engagés à minimiser les impacts sociaux et environnementaux sur toutes les parties prenantes sans compromettre l'innovation, la qualité et la sécurité conformément à la stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) du groupe Croda. Beaucoup d'efforts sont déployés depuis de nombreuses années maintenant pour développer une vision holistique de l'activité en mettant l'accent sur la PLANÈTE, la POPULATION et l'ÉCONOMIE. Par exemple, le récent agrandissement a été l'occasion d'installer une station d'épuration propre au site, des ruches ont également été installées à l'entrée afin de participer à leur protection, des chaînes de valorisation des déchets sont mises en place avec d'autres industries, notamment alimentaires (recyclage et upcycling). En conséquence, Sederma assure une vraie cohérence entre son portefeuille de produits et sa gestion interne de la RSE ainsi qu'avec les engagements en faveur du développement durable de la commune du Perray en Yvelines.

Dans son laboratoire moderne et de haute performance, Sederma utilise de puissants tests in vitro, ex vivo et in vivo pour prouver l'efficacité de ses produits cosmétiques comme par exemple pour la régulation du sébum («ajustement» de la peau sèche ou grasse), la réduction des rides, le raffermissement de la peau, la protection contre les radicaux libres (qui causent des dommages cutanés) et une foule d'autres avantages. Sederma recherche en permanence des volontaires (homme ou femme) désireux d'évaluer des produits de soin (crèmes, lotions, gels-douche, cosméto-textiles...) contenant ses actifs et ainsi de participer à ses études. L'évaluation de l'activité des principes actifs cosmétiques est très rigoureuse et se fait sur volontaires sains. Celle-ci est réalisée au Perray en Yvelines par des mesures inoffensives avant la remise des produits et après leur utilisation quotidienne.

Il n'y a aucun danger, il s'agit de montrer l'efficacité des produits (par des photos, par exemple) et en aucun cas de tester une quelconque tolérance sur la peau.
La durée des applications peut s'étendre sur un jour, 5 jours, un mois ou 6 mois. La durée moyenne des mesures effectuées sur place est dépendante du test effectué et peut varier de 15mn à une journée complète. Les horaires de tests sont du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00. Une allocation variable selon le type d'évaluation est versée en fin de test.

Si vous aussi vous souhaitez participer à cette aventure et bénéficier de soins cosmétiques innovants et efficaces, contactez-nous par e-mail panel@sederma.fr ou inscrivez-vous en ligne : ***https://www.crodapersonalcare.com/en-gb/our-brands/sederma/about-sederma/panelist-page***

VIE ÉCONOMIQUE

Cabinet Agenda Atouts Diagnostics

Création en Août 2008, installation sur le Perray en Yvelines en 2019. Membre du réseau AENDA Diagnostics, leader du diagnostic immobilier, composé de 160 cabinets répartis sur toute la France.

➜ Diagnostics et expertises des biens immobiliers (Maisons, appartements, bureaux, commerces, industries, bâtiments communaux...) dans le cadre de leur vente, location, gestion ou encore de la réalisation de travaux.
Le cabinet réalise environ 250 missions par an.
Formateur dans un centre de formation de diagnostics.

Prestations dispensées :

➜ Diagnostics de performance énergétique (DPE) tous bâtiments
➜ Amiante, avant-vente, DAPP, DTA. Repérage amiante avant travaux, démolition.
➜ Constat de risque d'exposition au plomb (CREP), travaux
➜ Mesures (loi CARREZ, surfaces habitables, planchers...)
➜ ERP Etat des risques Pollutions
➜ Diagnostics électricité, gaz (appartements, maisons, parties communes)
➜ Etude de rénovation énergétique
➜ Formation diagnostics pour Agences immobilières et études notariales.

Denis BERRE
01.34.83.80.10
06.21.87.18.52
denis.berre@agendaexpertises.fr
www.agendadiagnostics.fr

K Beauty

L'institut d'ongles l'Atelier K'Beauty est ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h sauf mercredi. Des poses d'ongles en gel mais aussi des poses de vernis semi-permanent mains et pieds vous sont proposés.

L'Atelier K'Beauty a été créé par Karen en 2011 à Rambouillet, en 2018, le premier salon L'Atelier K'Beauty voit le jour à Nogent le Phaye aux portes de Chartres, l'équipe s'agrandit. Fort de son succès, le 2eme institut L'Atelier K'Beauty ouvre ses portes dans la jolie ville du Perray-en-Yvelines au 4 rue de Chartres.

Pour l'ouverture du salon, vous pouvez profiter de 2 offres promos :
- Pose complète gel à 50€
- Vernis permanent pieds à 29€

Réservation en ligne 24h/24 sur le site www.latelier-kbeauty.fr
Téléphone : 09 81 22 04 32
Adresse : 4 rue de Chartres

Le restaurant N°28 vient chez vous !

Enfin, le bonheur de se retrouver en famille, entre amis, en groupe, pour votre anniversaire, mariage, fête, association…est revenu !

Tout l'été, Le Restaurant N°28 recevra chez Vous ou chez Nous.

Nous élaborons ensemble votre repas, buffet…
Nous vous livrons, nous dressons, nous servons
Chez Vous ou dans Notre Salle de 20 à 150 pers.

Nous proposons éventuellement vaisselle, tables, chaises, nappage…

Nous installons une tente de réception selon vos besoins…

Nous vous créons une ambiance « lounge music » avec chanteuse et pianiste

Nous établissons, échangeons et concevons selon votre budget…
Alors, appelez nous sans engagement au

06 63 98 01 86

service-compris-78.fr

n°28 RESTAURANT
26, 28 rue du Chemin Vert
78610 Le Perray en Yvelines

CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

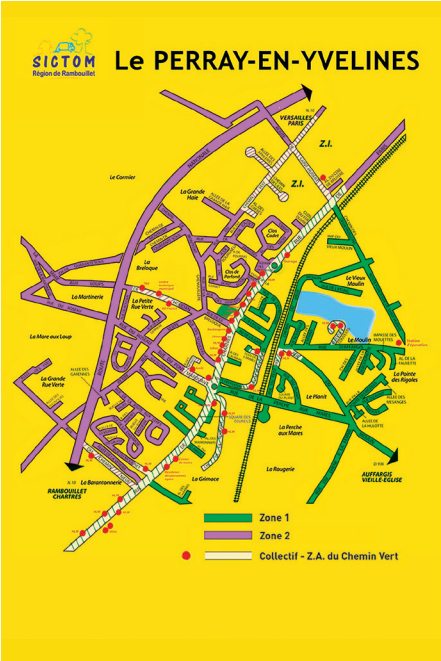

Déchets ménagers Prochains ramassages :

-ordures ménagères :
tous les vendredis matin

-emballages : un lundi sur deux l'après-midi : lundi 6 et 20 juillet, lundi 3, 17 et 31 août

-verre :
Zone 1 (vert) :
lundi 13 juillet et lundi 24 août
Zone 2 (violet) :
mardi 14 juillet et mardi 25 août

Déchets verts Prochains ramassages :

- **Le Perray 1 :**
mercredi 1er, 15 et 29 juillet, mercredi 12 et 26 août.
- **Le Perray 2 :**
jeudi 2, 16 et 30 juillet, mercredi 13 et 27 août.

Chenilles processionnaires

Une recrudescence de chenilles processionnaires est observée depuis plusieurs semaines dans le département des Yvelines. Au sein de l'espace public, tout comme chez les particuliers, la vigilance est de rigueur. La Municipalité a déjà posé, en prévention, de nombreux nichoirs à mésanges dans les arbres de la commune (les mésanges sont reconnues comme moyen de lutte, naturel et efficace, contre ces chenilles). Des pièges écologiques de type cerclage ont également été posés sur les arbres les plus exposés. Des pièges complémentaires ont été commandés et seront prochainement installés dans les zones les plus affectées. L'entreprise Espace Deco est également intervenue courant juin pour détruire les nouveaux nids découverts sur la commune au printemps.
Au vu de l'impact de ce nuisible sur notre environnement, il est important de lutter contre cet insecte en évitant au maximum sa prolifération.
Pour en savoir plus : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/chenilles-urticantes-1
Plus d'infos : service.tech@leperray.fr - 01.30.46.31.12

Un arrêté municipal visant la lutte contre les chenilles processionnaires sur la commune a été pris le 16 juin dernier, retrouvez-le sur le site de la ville.

Labélisation Terre Saine

La commune a été labélisée « Terre saine : communes sans pesticides » au printemps dernier, appuyé par la charte "Zéro phyto dans les espaces communaux" du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, partenaire de notre labellisation. La création du réseau national et du Label « Terre Saine, communes sans pesticides » vise à valoriser l'action des collectivités territoriales qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires et les démarches collectives de réduction d'usage (chartes, etc...).
Plus d'infos sur le sujet dans un prochain Perray Infos.

Terre saine
Communes sans pesticides

Plan canicule

En prévision des fortes chaleurs des mois de juillet et août voici quelques **rappels sur les gestes à adopter**. Comme chaque année, en cas de déclenchement d'un plan canicule, l'ensemble des personnes inscrites au registre du CCAS sera contacté par nos services*.

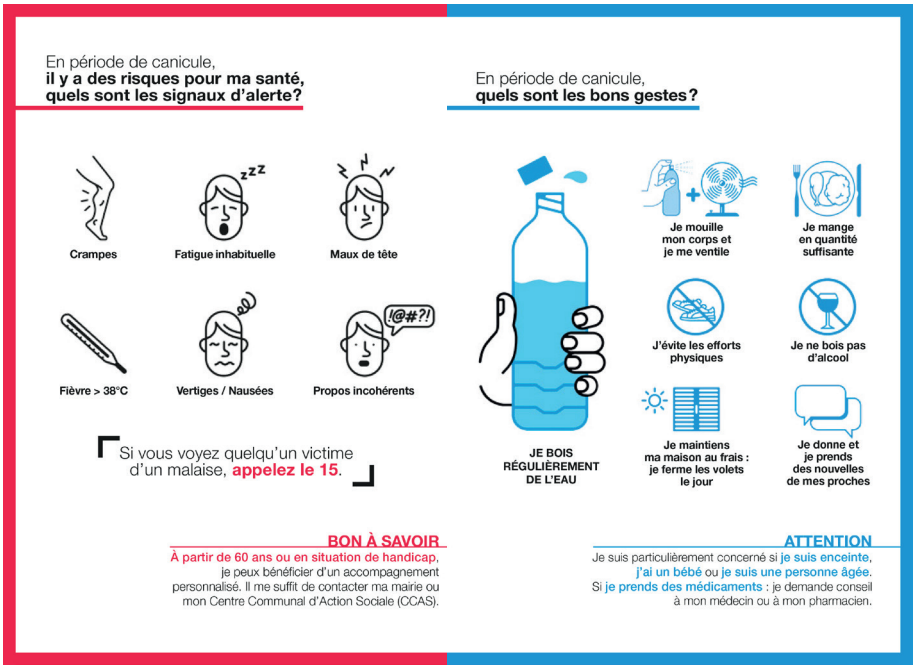

Yvelines Étudiants Seniors

Chaque été, depuis 2004, le Département, en collaboration avec les huit Pôles d'autonomie territoriaux (PAT) et les Centres communaux d'action sociale (CCAS), recrute 145 étudiants pour rendre visite à des personnes âgées isolées durant les mois de juillet et août. Cette année, le Département des Yvelines prend toutes les mesures nécessaires pour assurer le maintien du dispositif dans le respect des règles de sécurité qui s'imposent.

Étudiants, vous recherchez un job d'été enrichissant, rémunéré et solidaire au contact des seniors ? Postulez pour Yvelines Étudiants Seniors, une initiative originale du Département des Yvelines pour favoriser les échanges intergénérationnels et lutter contre l'isolement des seniors pendant l'été !

Pour postuler, déposez votre candidature en remplissant le formulaire en ligne sur www.yvelines.fr/yes

Seniors, vous souhaitez bénéficier de ce service ? Vous pouvez vous 'inscrire auprès du Pôle Autonomie territorial (PAT) en remplissant et renvoyant le formulaire d'inscription téléchargeable sur www.yvelines.fr/yes.

Pour plus d'informations : 0 801 801 100 ou autonomie78@yvelines.fr

*Inscriptions au registre du CCAS

Le registre nominatif des personnes âgées et/ou vulnérables permet de recenser les publics les plus fragiles afin de leur apporter aide et accompagnement en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, au niveau local ou national, consécutif à une situation de risques exceptionnels (climatique, sanitaire, etc.). Les personnes inscrites sont alors contactées par le CCAS qui prend toutes les mesures pour assurer leur sécurité et leur prise en charge le cas échéant.

L'inscription au registre relève d'une démarche volontaire et facultative qui peut être faite pour soi-même ou pour un proche. Une demande de radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande. Il appartient au bénéficiaire de signaler au CCAS toute modification concernant les informations transmises, afin de permettre la mise à jour régulière des données

Pour s'inscrire, un formulaire est disponible sur demande (en Mairie, auprès du CCAS) et sur le site de la ville (www.leperray.fr rubrique CCAS).

ENFANCE / SCOLAIRE

Remise de prix des CM2

Chaque année en juin a lieu la Cérémonie de remise des prix à nos élèves de CM2. **Le contexte sanitaire nous a contraints à annuler la Cérémonie initialement prévue le 26 juin, mais les jeunes écoliers concernés se sont tout de même vus remettre leurs 2 livres (sélectionnés cette année par la commission scolaire), un agenda, ainsi qu'un petit sachet de friandises locales (les Folies Craquantes)** dans le courant de la semaine du 15 au 19 juin, directement dans les classes des écoles des Platanes et de la Barantonnerie. Pour les parents dont les enfants étaient absents, n'hésitez pas à prendre contact avec le service scolaire (service.scol@leperray.fr – 01.30.46.31.10/20) pour récupérer leurs récompenses.

Rentrée scolaire

Pour toutes les écoles (école maternelle du pont Marquant, écoles primaires de la Barantonnerie et des Platanes), la rentrée aura lieu le mardi 1er septembre. Attention, l'étude ne débutera qu'à partir du jeudi 3 septembre.
À noter : les avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 sont à remettre au service scolaire au plus tard le 30 septembre (il vous est possible de nous remettre votre avis de situation déclarative).
Pour plus d'infos : Service scolaire : 01 30 46 31 10/20 service.scol@leperray.fr

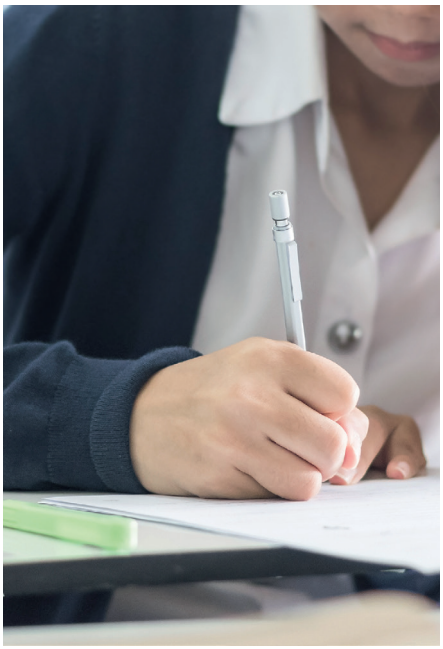

Rappel : inscription aux prestations extrascolaires

Pour les parents ne l'ayant pas encore fait, les pré-inscriptions de la rentrée scolaire sont ouvertes pour les services périscolaires et l'étude.
Afin que votre inscription via le Portail Famille soit validée, le dossier personnel de chaque famille nécessite aussi la remise des documents suivants que vous pourrez transmettre par mail (service.scol@leperray.fr) après avoir effectué la pré-inscription de votre enfant :

- La fiche de renseignements, restauration scolaire et ALSH (une par enfant) ;
- Le protocole de panier-repas pour toute allergie ou intolérance alimentaire ;
- L'avis d'imposition 2020 sur vos revenus de l'année 2019 ou avis de situation déclarative ;
- Une copie de la page DTP du carnet de vaccination (si modification par rapport à l'année précédente ou non transmise).

Toute inscription incomplète ne sera pas validée.
Toute fréquentation aux accueils périscolaires nécessite obligatoirement une inscription effectuée sur le Portail Famille du site de la ville www. leperray.fr
Le portail famille est accessible depuis une connexion internet 24h/24 et 7j/7.

Guide de la rentrée

Le service scolaire a élaboré un guide de la rentrée 2020/2021, vous y trouverez les contacts du service et des différentes écoles, les dates des vacances scolaires et les échéances des inscriptions à l'ALSH. Sont également présents la semaine type de l'écolier, les numéros utiles (associations de parents d'élèves, inspecteur de l'Académie...), des informations sur le restaurant scolaire et les modalités d'accueil périscolaire. Retrouvez ce guide en ligne (leperray.fr/inscriptions-scolaires) ou à l'accueil de la Mairie.

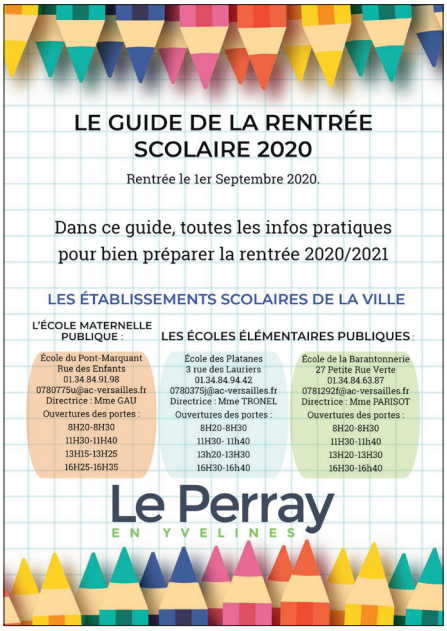

Fournitures scolaires

Les listes de fournitures des classes élémentaires de la Barantonnerie et des Platanes sont disponibles sur le portail famille : perray-en-yvelines.les-parents-services.com/

JEUNESSE

Soutien scolaire pour les collégiens

La grande majorité des collégiens n'a pas pu reprendre les cours depuis le début du confinement.
Bien sûr l'Éducation Nationale avait mis en place un suivi au travers de plateformes numériques mais au bout de quelques semaines beaucoup de jeunes, ainsi que leurs parents, ont fini par se retrouver un peu perdus dans cette situation inédite.
Dans le but de recréer du lien et d'aider les élèves qui se sont sentis dépassés les animateurs de l'AJP (Accueil Jeunesse du Perray) ont mis en place un soutien scolaire.
Ce soutien a été ouvert à tous, de la 6ème à la 3ème.
Il suffisait d'en faire la demande et de remplir une fiche d'inscription.
Ces cours de soutien ont été dispensés dans la salle du Conseil Municipal à la mairie en respectant les mesures de nettoyage et de distanciation demandées.

Ateliers de métacognition

En parallèle une psychologue clinicienne du Perray, Sophie Hubaille, s'est déplacée pendant 2 jours pour organiser des ateliers de métacognition
Ces ateliers sont basés sur une méthode de développement des compétences cognitives. Véritable manière d'apprivoiser sa façon de penser et d'apprendre, elle vise à compenser ou soutenir les apprentissages. Durant les ateliers les enfants prennent conscience de leurs mécanismes d'apprentissage et de ceux qu'ils pourraient s'approprier. Ils développent leurs capacités d'attention, explorent de nouvelles stratégies mnésiques (qui aident à conserver en mémoire ce qui a été appris).

Travaux de réhabilitation des locaux de l'AJP

Après plusieurs semaines de travaux (voir page 8-9), une réouverture de la structure est prévue pour la première semaine des vacances scolaires. **(voir programme d'activités en page suivante)**

Fermeture de L'AJP du 3 au 28 août

Repérage à vélo

Depuis le confinement, plusieurs animateurs de l'AJP ont circulé à vélo dans les différents quartiers du Perray afin d'aller à la rencontre des jeunes... Les structures d'accueil et de loisirs ayant dû fermer leurs portes, l'objectif était de pouvoir discuter, partager un moment, un goûter dans un cadre informel tout en gardant le lien avec les jeunes Perrotins.

PROGRAMME Vacances ÉTÉ 2020

Inscriptions le mercredi 1er juillet et jeudi 2 juillet de 17h à 19h00 à côté de l'AJP.
Pour tous renseignements contactez le 06 69 09 55 59.

Ce planning est soumis à modification

Le Perray EN YVELINES

espace.jeunes0686@orange.fr
Ville du Perray-en-Yvelines
www.leperray.fr

2019 20

SEMAINE 1

	Matinée 9h30/12h	Après-midi 13h30/19h
Lundi 6/07	• Sortie vélo pique-nique (10 places) Rendez-vous 10h à l'AJP	
Mardi 7/07	*Fermé*	• Visite de l'AJP • Loup Garou • Créa masques fun
Mercredi 8/07	• Sortie accrobranche Floreval (16 places) • Bonhomme LEGO	• Galerapagos (jeu)
Jeudi 9/07	• Création potager avec les personnes âgées • Bonhomme LEGO	• Impro théâtre • En mode zen
Vendredi 10/07	• Mobile japonais • Atelier Custom	• Masque japonais • Prépa soirée

SEMAINE 2

	Matinée 9h30/12h	Après-midi 13h30/19h
Lundi 13/07	• Construction Zafu • The Mind (jeu de société)	• Petit bac fun • Blind test • Jonglage
Mardi 14/07	*Fermé*	
Mercredi 15/07	• Initiation GRAFF (8 places)	• Bowling (16 places) • Fusée à eau • Risk
Jeudi 16/07	• Activités Île de Loisirs de Saint-Quentin (16 places)	• Initiation GRAFF (8 places) • Plantation de l'AJP
Vendredi 17/07	• Sortie Thoiry (16 places) • Jeu de société	• Initiation GRAFF (8 places) • Times Up (jeu)

SEMAINE 3

	Matinée 9h30/12h	Après-midi 13h30/19h
Lundi 20/07	• Détecteur de mensonges • Potager de l'AJP	• Gamelle en forêt • Suite potager/plantation • Muskin
Mardi 21/07	• Île de Loisirs de Moisson : Pédalo, Tir à l'arc, mini golf (16 places) • Fauteuil en palette	• Jeux de cartes en folies
Mercredi 22/07	• Aidons à la ferme (8 jeunes)	• Ciné à l'AJP • Dauphin/Dauphine
Jeudi 23/07	• Journée Ile de Loisirs Saint Quentin (16 places) • Fort Boyard	• Fort Boyard
Vendredi 24/07	• Initiation au Hip Hop	• Rallye photo • Fais la playslist de l'AJP

SEMAINE 4

	Matinée 9h30/12h	Après-midi 13h30/19h
Lundi 27/07	• Les aventuriers du rail	• Balade au Vaux de Cernay • Graff au pochoir
Mardi 28/07	• Sortie vélo itinéraire surprise	• Takenoko
Mercredi 29/07	• Fabrication paréo	• Tournoi ping-pong • Aidons à la ferme
Jeudi 30/07	• Activité manuelle • Tote bag : ramène un vieux T-shirt	• Tournoi Mario Kart • Bowling ballon
Vendredi 31/07	• Le saboteur	• Vendredi tout est permis • Goûter de fin de vacances

AOÛT

	Matinée 9h30/12h	Après-midi 13h30/19h
Lundi 31/08	• Anecdote story édition vacances	• Quiz de rentrée

COVID-19 CORONAVIRUS

Attention disposition Covid

Chaque jeune doit disposer d'au moins un masque pour fréquenter la structure.

Un sac à dos avec une gourde d'eau est vivement recommandé.

Pour plus d'informations sur les mesures sanitaires en place sur la structure, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.

RAPPEL HORAIRES D'OUVERTURE VACANCES D'ÉTÉ :

Du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet.
Réouverture de la structure à partir du lundi 31 août.

FERMETURE DE LA STRUCTURE :
du 1er août au 30 août

Le Perray EN YVELINES

espace.jeunes0686@orange.fr
Ville du Perray-en-Yvelines
www.leperray.fr

2019 20

À VENIR

Ticket piscine

Comme chaque année, durant les vacances scolaires, la ville du Perray-en-Yvelines met en place avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) l'opération Tickets Piscine pour tous les enfants de la commune.
Chaque jeune Perrotin âgé de moins de 18 ans peut bénéficier d'un ticket gratuit par semaine. Ce ticket lui donne accès à la piscine des Essarts-le-Roi du 1er juillet au 31 août 2020. Les tickets sont à retirer une seule fois par semaine auprès du CCAS, directement en mairie. Pour tout renseignement ou pour bénéficier de l'opération, veuillez contacter le CCAS au 01 30 46 31 19 (les pièces à fournir lors de l'inscription sont le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois).
(Sous réserve de l'ouverture de la piscine).

Festivités du 14 juillet

Dans le cadre du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, des restrictions s'appliquent toujours concernant les rassemblements. Le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet ne pourra avoir lieu cette année ; une cérémonie officielle sera organisée le 14, à 11h, Place de la Mairie.

Ce 13 juillet marquera également le lancement des marchés nocturnes de notre commune, qui seront proposés plusieurs fois par an. Détails de cette première édition sur notre site internet et via la page Facebook de la ville.

Ciné-drive

Samedi 29 août sur le Champ de Foire, venez découvrir ou redécouvrir le film « Tous en scène », dans votre voiture !
Réservation nécessaire pour les places voiture, possibilité de venir à pied également, quelques transats seront mis à disposition, n'hésitez pas à apporter les vôtres !
Informations et réservations : kberget@leperray.fr

Forum des associations

Cette année le Forum des associations s'adapte à la crise sanitaire, ainsi il aura lieu sur deux jours. Les présidents des associations recevront un courrier de la Mairie leur indiquant les conditions d'inscription. Plus d'informations sur les modalités d'accueil du public, les lieux et horaires seront communiqués sur le site de la ville (leperray.fr) et sur la page Facebook.

Sélections pour l'été...

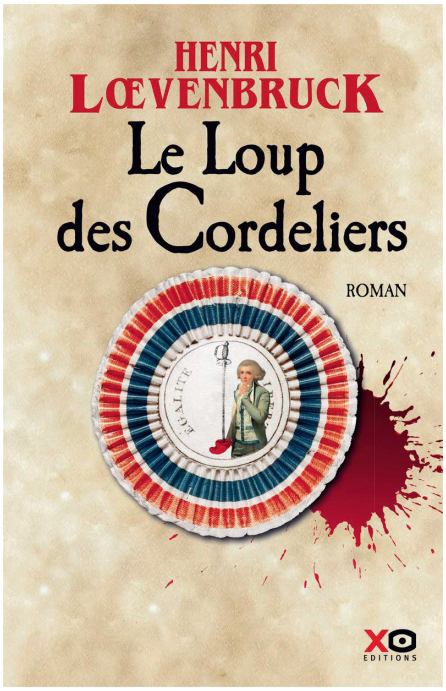

Le loup des cordeliers,

roman adulte de Henri Loevenbruk

Mai 1789, aux prémices de la Révolution française : Gabriel Joly, jeune provincial intelligent et perspicace, vient de décrocher un poste dans le Journal de Paris, prestigieux quotidien fondé par son oncle Antoine-Alexis Cadet de Vaux, un chimiste élégant et philanthrope.
L'ambitieux Gabriel souhaite retranscire au mieux les évènements majeurs qui secouent alors la capitale. Dans cette ville où règne l'esprit des Lumières, il croisera la route des grands révolutionnaires tels que Danton, Robespierre,Desmoulins...
Son sens aïgu de l'observation le pousse à enquêter discrètement sur un mystérieux phénomène qui agite Paris : celui d'un loup-justicier commettant de sanglants assassinats de nuit...
Un récit addictif, rempli d'énigmes et de rebondissements, passionnant et très enrichissant, sur une période fondatrice de l'Histoire de France.

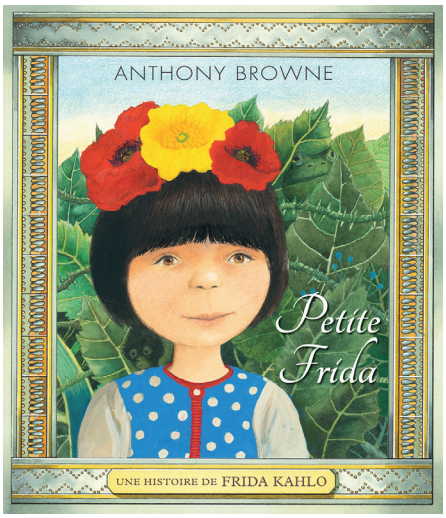

Petite Frida

Album dès 6 ans, de Anthony Browne

Un très beau portrait de la peintre Frida Kahlo quand elle était enfant.Souffrant de la polio, les autres enfants se moquant d'elle, elle se sent différente et rejetée. Elle imagine alors pouvoir voler, et part à la rencontre d'une amie imaginaire, à qui elle peut confier tous ses secrets.
Les très belles illustrations sont comme autant de clins d'oeil aux tableaux de l'artiste.
L'album du talentueux Anthony Browne traite aussi du thème de la solitude, du rejet, et de la puissance salvatrice de l'imagination. Une grande réussite !

Informations pratiques

Juillet : le système de prêt à distance mis en place actuellement perdure jusqu'au samedi 1er août inclus (détail sur le site de la ville : https://leperray.fr/mediatheque/
Août : fermeture estivale de la structure
À partir du mardi 1er septembre : réouverture prévue dans des conditions normales (sous réserve)

Contacts : Médiathèque du Perray
Espace de la Mare au Loup, 14 rue de Houdan
01 34 84 89 84 - leperray.bibliothèque@orange.fr
Blog : http://mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.com

HISTOIRE

Il y a 150 ans, l'armée prussienne occupait Le Perray...

Que sait-on aujourd'hui de la Guerre de 1870 ?

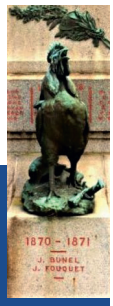

La Guerre et ses conditions sanitaires ont tué deux soldats du Perray, de deux familles "historiques" :
Joseph Marie FOUQUET, né le 20 mars 1843 au Perray, hameau de la Touche, journalier, fils de cultivateurs, troisième né d'une fratrie de 10 enfants, conscrit tiré au sort en 1864 (pour 7 ans), soldat du 20e Régiment d'Infanterie de Ligne, fait prisonnier après Sedan, meurt de la variole, à l'ambulance de Magdebourg (Allemagne), le 24 septembre 1870, d'où une transcription tardive à l'état civil (6 janvier 1873).
Jacques François BUNEL, né le 22 novembre 1848 au Perray, Grand rue, près du Pont-Marquant, fils aîné d'une famille de cultivateurs, petit-fils de Jacques Bunel, maire de 1834 à 1844, moblot par tirage au sort en 1869, mobilisé le 7 septembre, participe à la défense de Paris et, hospitalisé à l'ambulance du 68 rue Raynouard, y décède le 11 novembre 1870 de la typhoïde.
Hommage leur sera rendu en 1920, lors de la construction du Monument aux Morts : leurs noms sont gravés sur le piédestal du coq.
Après 75 ans de guerre, nous fêtons cette année les 75 ans de paix et les 70 ans de la construction européenne. Respectons le devoir de mémoire, mais réjouissons-nous de l'amitié franco-allemande et célébrons les 26 ans du jumelage avec nos amis de Bellheim !

Une guerre franco-allemande, la capitulation de Sedan, la fin du Second Empire, la IIIe République, la Commune de Paris, les Allemands à Versailles, la perte de l'Alsace-Lorraine et le désir de revanche qui conduira à celle de 14-18, ... Question au programme des classes de 4ème, souvent rapidement traitée en raison de l'ampleur du programme, cette guerre est surtout envisagée comme point de départ de la IIIe République et elle est schématiquement abordée en 3ème, lors de la présentation de l'Europe en 1914.

Si personne ne vous en a parlé, il y a peu de chances que vous sachiez que les Prussiens ont occupé notre commune de fin septembre 1870 à mi-février 1871 et que la guerre descendit même jusqu'à Orléans. La dernière bataille qui se livre à Loigny[1], à côté d'Arthenay, au cœur de la Beauce, le 2 décembre 1870, dans une température glaciale de – 20°C, décide du sort de la guerre. Les divisions prussiennes et bavaroises mettent un terme aux espoirs de l'Armée de la Loire, essentiellement composées de moblots[2] et de volontaires – dont une dizaine de Perrotins – de rejoindre Paris pour la délivrer et entamer la contre-attaque républicaine destinée à laver l'affront subi par Napoléon III. Une seule journée de bataille qui fait 9 000 morts[3].

Cette guerre fut le moyen choisi par le Ministre-président[4] prussien, Otto von Bismarck pour achever l'Unité allemande, lavant, par la même occasion, l'affront infligé plus d'un demi-siècle auparavant à Iéna (1806) par Napoléon Ier qui avait alors amputé la Prusse de la moitié de son territoire. Il s'y prend si bien que c'est la France, malgré la désorganisation de son armée, depuis l'échec de l'expédition au Mexique (1867)[5], qui déclare la guerre le 19 juillet 1870, provoquant, de fait, l'union des états allemands. Le 18 janvier 1871, dans la Galerie des Glaces, à Versailles, naît l'Empire d'Allemagne.

Napoléon était entré dans Berlin le 27 octobre 1806. Alors, les armées prussiennes et leurs alliés entament le 20 septembre 1870 le siège de Paris qui durera quatre mois. Le 28 septembre, la 15ème brigade de la 6ème Division dépêche 4 escadrons de hussards du Schleswig-Holstein, 2 au Perray, 2 à Rambouillet. Les Allemands occupent Versailles et Von Brauschitch prend la place du Préfet, Edouard Charton.

Ordre est donné aux maires d'héberger et nourrir les troupes d'occupation, hommes et chevaux. Cinq mois difficiles qui coûteront cher à la Commune du Perray, tant en paille et avoine, qu'en viande, vin et cigares : 7 783 F – à comparer avec les 57 000 F pour construire l'école-mairie en 1884. Les francs-tireurs et quelques moblots mènent des actes de guérilla et exaspèrent l'Occupant qui se livre à des exactions.

Suite à une embuscade, le 2 octobre, Gabriel Alexis Jouanne, maire de Saint-Léger, est convoqué en mairie du Perray par le colonel allemand et passé à tabac à titre de représailles. Un moblot est fusillé et deux otages massacrés. Le maire par intérim du Perray, Charles Germain Bourgeois, ancien maire du Perray et de Rambouillet, notable octogénaire et respecté, met à disposition les écuries du Grand Amiral et temporise : un cuirassé est blessé par balle, mais pas de représailles...

[1] *Voir le musée de Loigny-la-Bataille (28), ouvert en 2017.*
[2] *Les Moblots sont les mobilisés au sein de la Garde Nationale Mobile créée en 1868, réserve auxiliaire de l'armée : mal formés, ils constituent pourtant l'essentiel des troupes de la République – la défaite ayant entraîné la neutralisation des armées – et continuent, souvent héroïquement, la guerre pendant près de six mois.*
[3] *On évoque, à juste titre, les pertes colossales de la Première Guerre Mondiale et on ignore souvent que le bilan, par jour de guerre, est déjà terrible en 1870, bien supérieur à celui des guerres précédentes (730 morts français en 1870-1871, contre 850 en 1914-1918).*
[4] *Équivalent prussien de notre Premier Ministre.*
[5] *Indépendant depuis 1821, le Mexique ne trouve pas sa stabilité politique ; profitant de la Guerre de Sécession, Napoléon III envisage d'y créer un empire qui freinerait l'essor des États-Unis et installe sur le trône Maximilien d'Autriche. Les Républicains mexicains, soutenus par les États-Unis, mènent une guérilla fatale aux Français qui abandonnent l'Empereur, destitué puis fusillé. Sur les 40 000 soldats français engagés, 7 000 sont morts.*

ZOOM SUR...

Pour en savoir plus :
www.yvelinesfibre.fr
www.sy-numerique.fr

La fibre optique arrive au Perray-en-Yvelines !

La société Yvelines Fibre, filiale de TDF, en charge du déploiement de la fibre optique dans votre commune vous permet d'accéder au Très Haut Débit grâce aux fournisseurs d'accès à internet présents sur son réseau. Aujourd'hui, ce sont 75 % des foyers qui peuvent, d'ores et déjà, prendre un abonnement à la fibre optique FttH (Fiber to the Home- fibre jusqu'à la maison). Une rencontre a été proposée le 8 juillet dernier sur l'espace live Yvelines Fibre en partenariat avec les opérateurs participants (Orange, Coriolis, Ibloo, Knet, Nordnet, Ozone et Vidéofutur).

L'ABONNEMENT FIBRE

1- Souscrire à la fibre est-il obligatoire?

Souscrire à un abonnement à la fibre repose sur une décision individuelle et volontaire et peut se faire à tout moment, dès lors que vous êtes éligible.

2- J'ai un abonnement ADSL et je veux passer à la Fibre, faut-il changer d'opérateur ?

Le réseau mis à disposition est compatible avec tous les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI). La disponibilité de leurs offres dans votre commune dépend de leur politique commerciale.
Si votre opérateur ne propose pas d'offres Fibre, vous devrez donc changer de FAI.

3- J'ai un abonnement à la Fibre et je veux changer d'opérateur, faut-il prévoir une nouvelle intervention ?

La prise optique installée reste inchangée. Aucun nouveaux travaux n'est requis.

4- Qui sont les opérateurs présents et comment les contacter ?

Il appartient à chaque opérateur de venir sur le réseau déployé par Yvelines Fibre.
Lors des ouvertures commerciales, certaines réunions d'information permettront de présenter les opérateurs proposant des offres. Le site internet www.yvelinesfibre.fr indique également sur son outil d'éligibilité les opérateurs présents par adresse sélectionnée.

5- Si une panne se produit, qui dois-je contacter ?

Tout dysfonctionnement, voire interruption, de votre connexion Internet doit être signalé à votre FAI qui déclenchera l'intervention requise.

6- Comment résilier mon abonnement avec mon ancien opérateur ?

Il vous suffit de contacter votre FAI qui vous accompagnera pour les des modalités de résiliation de votre abonnement.

7- À quel moment dois-je résilier mon abonnement ADSL ?

Nous préconisons de ne résilier votre abonnement ADSL qu'au moment de la mise en service de votre abonnement Fibre.

8- Est-ce que je peux conserver mon numéro de téléphone fixe ?

Oui, la portabilité de votre numéro vous permet de changer d'opérateur tout en conservant votre numéro de téléphone fixe. Il s'agit d'une obligation légale et gratuite.
Votre nouvel opérateur gèrera cette formalité au moment de la résiliation de votre ligne ADSL.

9- Est-ce que je peux conserver l'adresse email associée à mon opérateur ADSL ?

Votre adresse email (@opérateur.fr) est conservée a minima 6 mois après la résiliation de votre ancien abonnement (obligation légale). Cette durée peut être prolongée, en fonction de la politique commerciale de l'opérateur.

10- Est-ce que je peux conserver mon accès au cloud de mon ancien opérateur ?

Votre espace cloud peut être conservé sous réserve de payer des frais auprès de l'opérateur commercial.
Vous restez propriétaire de vos données. Grâce à la Fibre, la vitesse de transfert depuis votre ancien espace Cloud vers un nouvel espace Cloud est rapide.

LE RACCORDEMENT FIBRE

11- Comment se déroule le raccordement dans mon logement ?

La fibre optique emprunte le même chemin que le câble téléphonique existant qui est la propriété de l'opérateur historique.
Si vous habitez un appartement, la fibre est tirée depuis le palier jusqu'à votre logement.
Si vous habitez un pavillon, la fibre est tirée de la rue, depuis un poteau (en aérien) ou des gaines techniques existantes (en souterrain).

12- Qui dois-je contacter pour être raccordé ?

Une fois que vous aurez choisi et souscrit votre offre auprès d'un Fournisseur d'Accès à Internet (FAI), vous pourrez convenir d'un rendez-vous pour qu'un technicien intervienne à votre domicile, en général dans les 2 à 3 semaines.
En fonction de la politique du FAI que vous aurez choisi, le raccordement est réalisé par les équipes Yvelines Fibre ou par le FAI lui-même. Dans tous les cas, la fibre optique reste la propriété de Yvelines Fibre.

13- Le technicien qui installe la fibre optique s'occupe-t-il, également, de l'installation de la box Internet et de configurer mes équipements (PC, tablette etc.) ?

L'installation de la box Internet et la configuration des équipements ne font pas partie de la prestation de raccordement final, mais peuvent être proposées en option par les FAI.

14- Quel est le coût d'un raccordement ?

Les frais de mise en service peuvent être offerts par votre FAI.
Toutefois, dans le domaine privatif, si des travaux sont nécessaires pour raccorder la fibre (problèmes d'infrastructures indisponibles notamment) les coûts sont à la charge du propriétaire.

** selon les offres des FAI*

15- Quelle est la durée de l'intervention de raccordement ?

La durée d'intervention de raccordement varie de 2 h à 3 h selon la configuration de votre logement.
Pensez tout de même à libérer une demi-journée dans votre emploi du temps pour ce type d'intervention.

16- Par où passe le câble de la prise terminale optique ? Qui décide de son emplacement ?

Nous préconisons de placer la prise terminale optique dans une pièce de vie afin de bénéficier au mieux du réseau WiFi.
Sur les conseils du technicien, vous déterminez le meilleur emplacement pour installer le plus discrètement possible la prise fibre. Le câble, de couleur blanche, peut cheminer le long des plinthes et des encadrements.

17- Peut-on avoir plusieurs prises optiques ?

Une seule arrivée optique est prévue par foyer. La distribution interne dans le logement se fait ensuite par des moyens filaires, wifi ou CPL (Courant Porteur en Ligne).

Yvelines Le Département
Seine et Yvelines Numérique
tdf
Yvelines Fibre

Le Perray Infos

JUILLET-AOUT 2020

Petit jeu pour tous

Jeu proposé par l'association HMPY, retrouvez les jeux, et leurs solutions sur le site : www.hmpy.fr

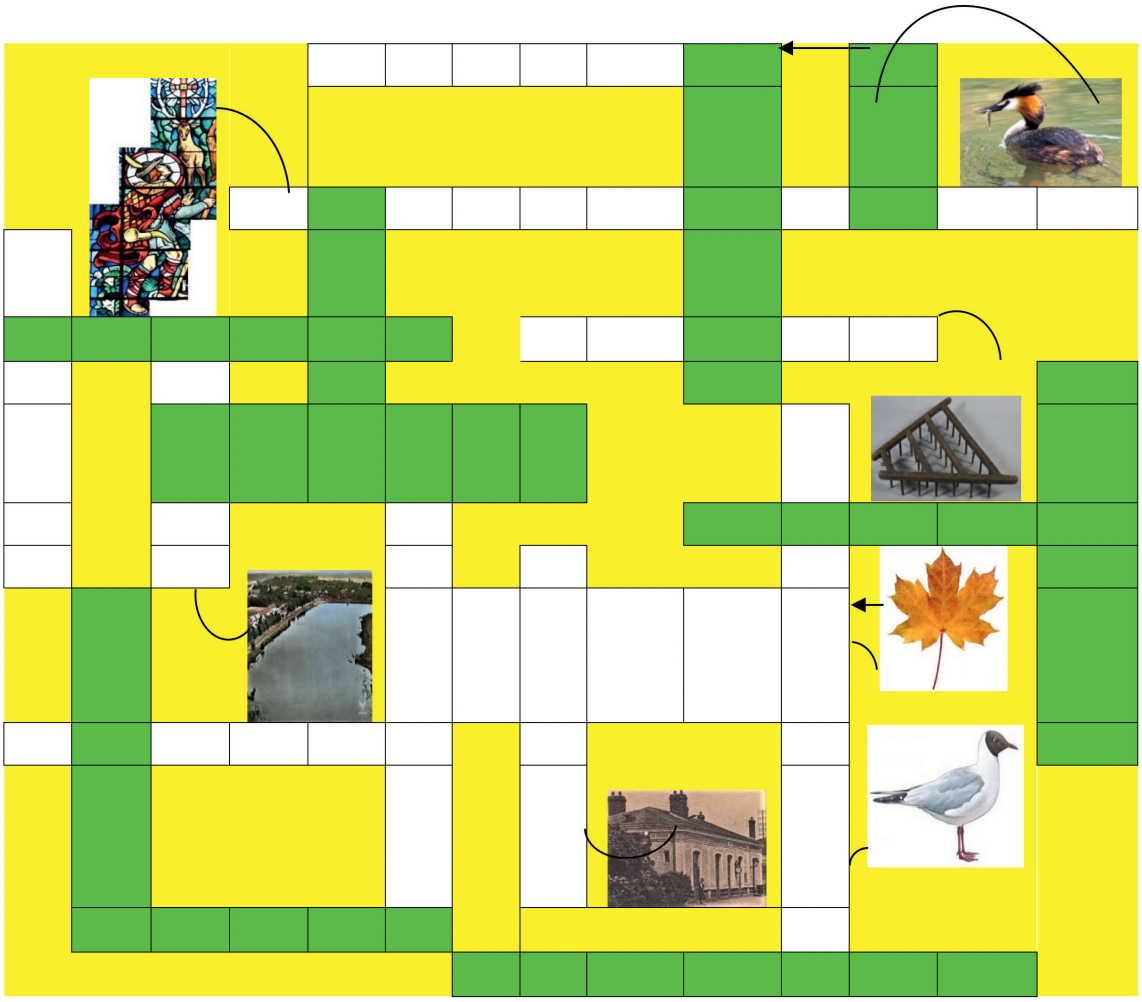

Dans les cases vertes 10 noms désignant des types de voie (boulevard, par exemple),
les dix autres mots renvoient à 10 noms de voie du Perray (Paris, par exemple),
un par type de voie (un seul nom composé écrit sans séparation de ses éléments).
Pour vous aider, sept noms de voie sont représentés par des images reliées à leur ligne ou colonne
et, enfin, pensez au type de voie le plus courant : 3 lettres.
En vous aidant d'un plan du Perray, retrouvez les 10 noms complets de voies perrotines
et associez-les aux 10 définitions ci-dessous

La voix des oiseaux.....
Pour aller du Château à l'Etang de la Tour.....
Au cœur du Cœur.....
Sur la rive nord.....
Débouche sur un grand parking longtemps critiqué.....
Pour un hameau de cultivateurs.....
On n'y entend plus le bruit des "cartons".....
Au cœur de la zone artisanale.....
Petits immeubles près des grands.....
Percée en 1865 pour les voyageurs.....

Pour se procurer le livre sur M. MAREST, contactez HMPY au 06.33.55.50.21